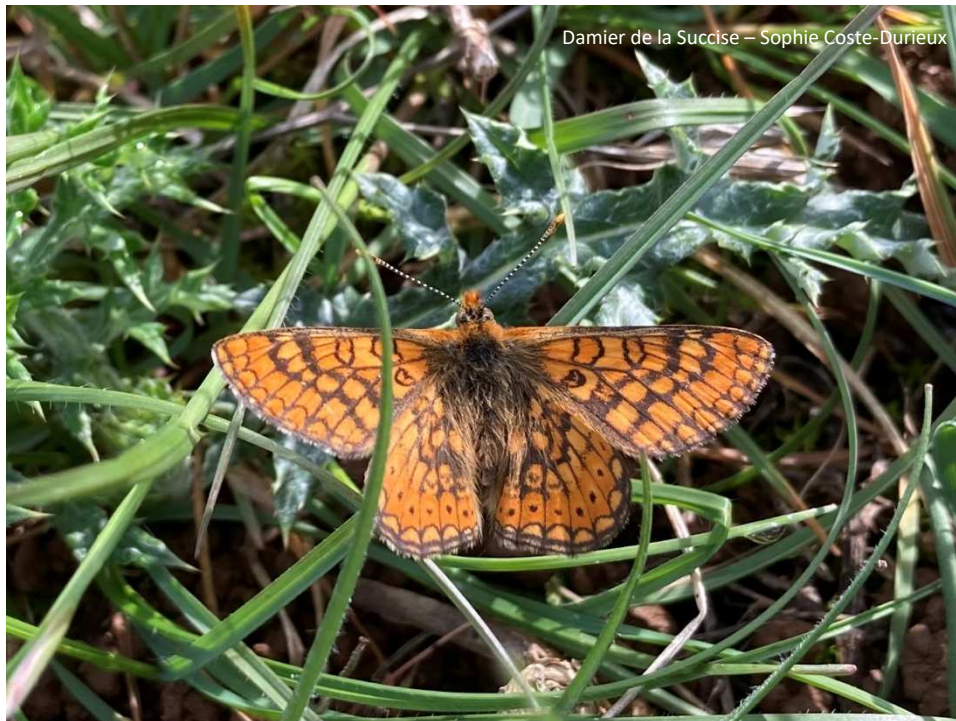


Bilan d'activités du 01 janvier au 31 décembre 2024

Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »

FR 820 1669



Rédaction : Sophie COSTE-DURIEUX et Amanda COCQUELET

Décembre 2024

Table des matières

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	1
PREAMBULE	1
1. Fiche d'identité du site	2
2. Historique du site	3
3. Les enjeux du site	4
4. Structure animatrice du site.....	9
MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES	10
1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000	10
2. Accompagnement du PAEC.....	10
3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	10
4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels	10
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES	11
1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions	11
2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires.....	11
3. Participation / promotion des mesures foncières.....	11
4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	11
5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	11
- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon	11
6. Milieux aquatiques	13
ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	15
1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet	15
a) Carrière Delmonico-Dorel au Pouzin : déviation du sentier.....	15
b) Etude géosite de la Jaubernie	15
c) Fédération d'escalade	15
2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations.....	16
3. Veille locale et alerte	17
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES	18
1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site	18
Participation au programme STOC-EPS.....	19
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION	21
1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus	21
a) Animations scolaires et centres de loisirs	21
b) Opération de nettoyage	21

c) Fête de la nature	21
2. Actions médiatiques	22
a) Exposition Natura 2000 itinérante Drôme/Ardèche	22
ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES.....	23
1. Stratégie nationale pour les aires protégées	23
2. Espace naturel sensible de la Boissine	23
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	24
1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus	24
2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics	24
MISES A JOUR DU DOCOB	24
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE	24
1. Rapport d'activité annuel.....	24
2. Renseignement de SIN2	24
DIVERS / AUTRES.....	24
1. Participation aux journées du réseau N2000	24
a) Réseau Natura 2000	24
b) Fonctionnement de la structure.....	24
c) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse.....	25
d) Formations professionnelles	25
e) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet	25
f) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN	25
BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1 ^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2024.....	27
RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2024 – B25.....	28
ANNEXES	33

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25.....	2
Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2024	3
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire.....	4
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25.....	6
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.	7
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.....	9
Photo 1 : emplacement du projet de placette d'équarrissage à Rompon	12
Photo 2 : la Bayonne.....	13
Photos 3 et 4 : plateau de Rompon (Sophie Coste-Durieux) et pie-grièche écorcheur (Amanda Cocquelet)	19
Photo 5 : Grotte de Meysset, panneau d'information	20
Photo 7 : animation jeune public	21
Photo 8 : fête de la nature 2024	21
Photos 9 et 10 : ZPS de Printegarde	25
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2022 sur le site Natura 2000 B25	27
Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux	28
Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux	32

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier au 31 décembre 2024. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Sophie Coste-Durieux jusqu'au 2 août 2024 (*fin de contrat le 8 septembre 2024*) et elle a été ensuite reprise par Amanda Cocquelet jusqu'à la fin de l'année 2024.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054 ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin

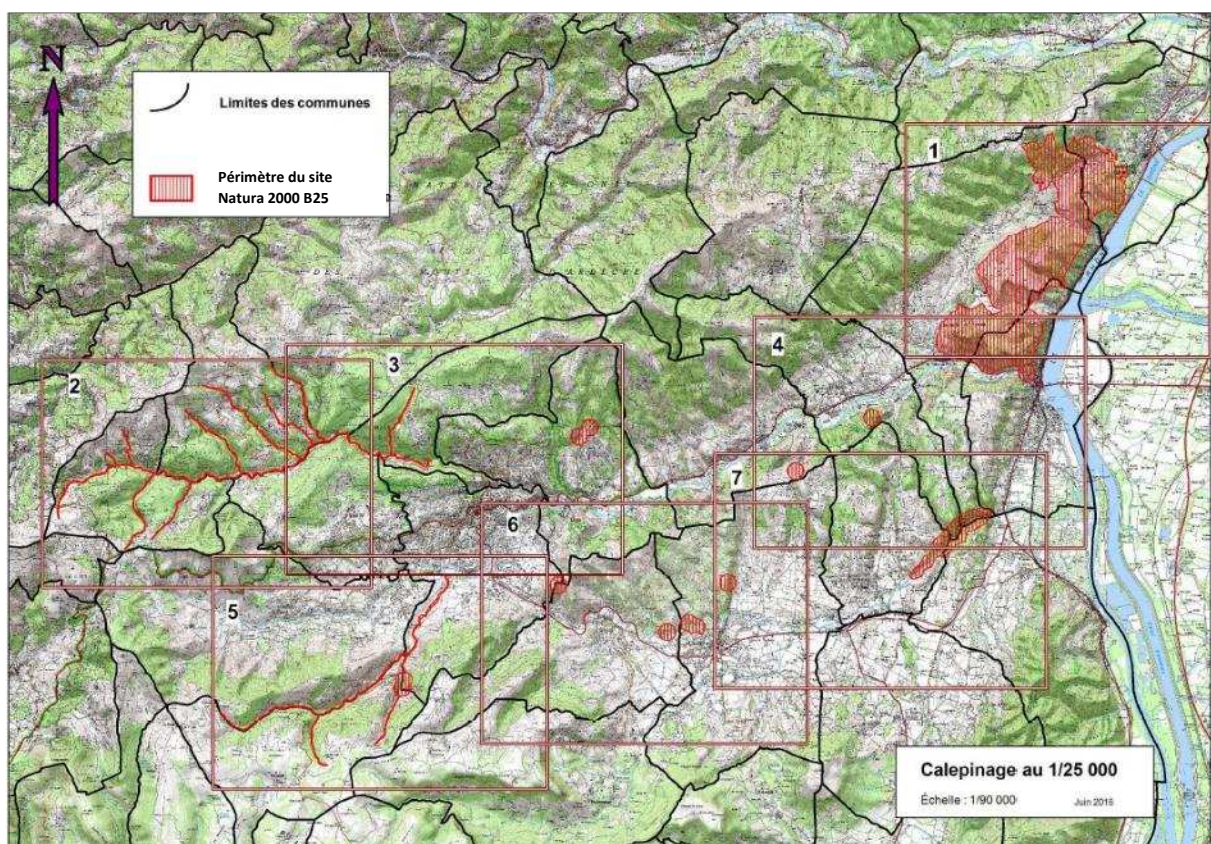


Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25

Cartographie du site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre"

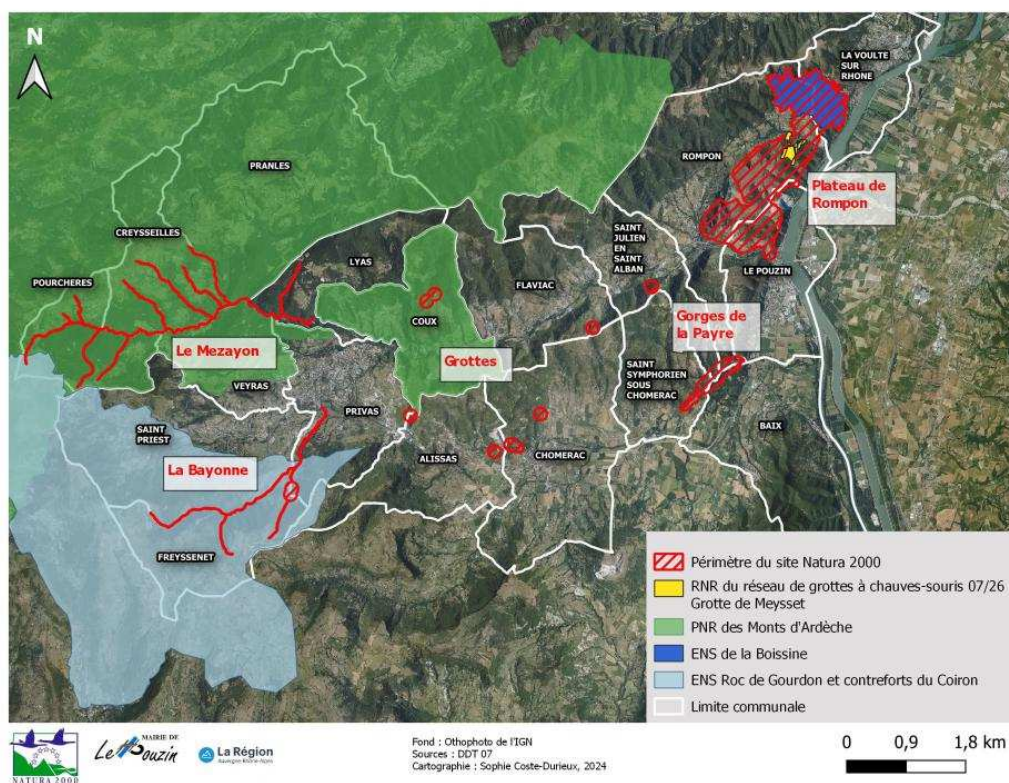


Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2024

2. Historique du site

Dates	Étapes
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin : Marig GROUAZEL
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN
Novembre 2016	Changement de chargé de mission : Manon EUDES remplace Jean-Baptiste BUTIN appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon est élu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
20 juin 2019	Obtention d'un prix national Natura 2000 pour l'étude inter-sites chauves-souris, dans la catégorie « Action de réseau - coopération inter-sites »
28 juin 2019	Classement d'une partie du site (grotte de Meysset) en Réserve Naturelle Régionale, en réseau avec la grotte des Sadoux et de Baume-Sourde (Drôme)
10 juillet 2019	Comité de Pilotage local

1^{er} juin 2020	Changement de chargée de mission : Manon EUDES, partie le 29 février 2020, est remplacée par Sophie COSTE-DURIEUX
13 octobre 2020	Comité de Pilotage local
4 mai 2021	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon, est réélu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
8 décembre 2022	Comité de Pilotage local
1^{er} janvier 2023	Transfert des compétences Natura 2000 de l'Etat à la Région Auvergne Rhône-Alpes
12 mars 2024	Comité de Pilotage local

3. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date du 30 juin 2016. Ce dernier a été mis à jour en 2021 puis en novembre 2023. Cette dernière version a été renvoyée à la DREAL en juillet 2024. Elle est en attente de validation.

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	6110
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)*	6210*
Parcours substepaniques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	6220*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	7220*
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Forêts de <i>Castanea sativa</i>	9260
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	IV	LC	
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	IV	LC	
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	IV	NT	
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	IV	LC	
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	IV	LC	
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II, IV	EN	
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II, IV	NT	
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II, IV	VU	
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	IV	LC	
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	IV	NT	
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	IV	DD	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard roux	<i>Plecotus oritus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard gris	<i>Plecotus ostriacus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	NT	
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	LC	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019	
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	LC		
Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	II, IV	LC	
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	II, IV	VU	
Poissons	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	II	NT (France)	

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	II	LC (France)	Espèce qui a fait l'objet d'une étude en 2017 et qui a été observée sur le plateau de Rompon Est au printemps 2024
	Ecaille chinée*	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II	/	Espèce très commune. Elle a été vue sur le plateau de Rompon le 23/07/24
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	/	
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	/	
	Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents Détectée sur la Payre – été 2021. Très peu détectée lors de l'inventaire menée en 2023 par Guillaume Aubin, météo fraîche et pluvieuse en mai/juin puis sécheresse.
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV	LC	Espèce inventoriée en 2023 (étude d'inventaire des odonates par G. Aubin) sur l'Ouvèze Espèce très présente sur le site Natura 2000.
	Gomphe à pattes jaunes	<i>Stylurus flavipes</i>	IV	VU	Ponctuel, Embouchure du ruisseau du Monteillet/Rhône
	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	II, V	VU	

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquables de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	PN, NT LRR	
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	
Reptiles	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	PN	
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	
	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN, EN LRR	Détecté à proximité du hameau du Vieux-Rompon (2017 et 2019), sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon (2017), et sur le secteur de la Boissine (2019)
Poissons	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR LRN	
Invertébrés	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	PN	
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>	VU LRN	
Flore	Aster linosyris	<i>Galatella linosyris</i>	NT LRR	
	Gagée de bohème	<i>Gagea bohemica</i>	EN LRR	
	Corbeille d'agent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	NT LRR	
	Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	/	
	Gesse blanchâtre	<i>Lathyrus pannonicus</i> subsp. <i>asphodeloide</i>	/	Découverte sur l'ENS de la Boissine en 2019 par le CBN Massif Central. Des pieds observés au printemps 2022 et en floraison en 2023 (deux pieds en fleurs et trois autres). Aucune observation en 2024 sans doute dû à la météo pluvieuse. A vérifier en 2025.

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas de Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée chaque année
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée chaque année
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M, H	I	CR	VU	Espèce observée chaque année
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée régulièrement au moins depuis 2017 (printemps/été) – Plateau de Rompon et sur la Payre
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée (chant et vue) sur le secteur de la Payre et des cinq ponts depuis 2021 par Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée par Guillaume Aubin dans les gorges de la Payre en 2023
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N	I	VU	LC	Espèce observée dans les gorges de la Payre
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	N (M)		VU	LC	Espèce observée chaque année
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement – Plateau de Rompon
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N		VU	LC	Espèce contactée régulièrement – Plateau de Rompon
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N (M)		LC	NT	Espèce de passage à l'automne sur le plateau de Rompon
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	N		EN	LC	Espèce observée dans la carrière du Pouzin et possiblement dans les gorges de la Payre
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N (M)		NT	NT	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	N	I	LC	LC	Espèce observée sur le plateau de Rompon et même en hiver
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée au printemps sur le plateau de Rompon
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N		NT	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	N		LC	VU	Espèce observée au printemps sur le plateau de Rompon
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N		VU	NT	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

4. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIL est Monsieur Yann VIVAT, Maire de Rompon.

Les coordonnées de l'animateur Natura 2000 vont toutefois changer en 2025 puisque c'est le Conservatoire des espaces naturels, antenne Drôme/Ardèche qui va reprendre la gestion du site.

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 du site depuis juin 2020, a quitté son poste le 2 août 2024 (*fin de contrat le 8 septembre 2024*) et Amanda Cocquelet a pris la suite jusque fin 2024 afin de finaliser les derniers dossiers.

MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES

1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000

En 2024, il n'y a pas eu d'autres chartes Natura 2000 de signées et aucun contrat Natura 2000 n'a été engagé compte tenu du contexte de gouvernance qui change en 2025.

2. Accompagnement du PAEC

M. Demard, éleveur ovin sur le plateau de Rompon, s'est engagé à partir de 2023, et pour cinq ans, sur la mesure PRA 3 (amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage). La chargée de mission Natura 2000 avait rédigé le porté à connaissance des enjeux de biodiversité qu'elle avait transmis à la chambre d'agriculture en 2023.

3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Pas de contrat en cours sur le site.

4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels

Pas de contrat en cours sur le site.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES

1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions

Sans objet

2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires

Sans objet

3. Participation / promotion des mesures foncières

Sans objet

4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations

Sans objet

5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats

- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

1) *Projet de placette d'équarrissage*

Courant de l'été 2019, la chargée de mission Manon Eudes avait été contactée par M. Franck Groll, éleveur ovin et berger sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape. Celui-ci possède des parcelles sur la commune de Rompon et souhaitait y installer une placette d'équarrissage naturel afin de pallier aux problèmes sanitaires de l'équarrissage classique. En effet, d'après son témoignage, il n'est pas rare qu'un éleveur attende 10 jours avant qu'un camion d'équarrissage vienne chercher sa bête morte, dans un état de décomposition avancé.

Une première réunion avait été organisée le 28 août 2019 à la mairie de Le Pouzin en présence de la chargée de mission, de l'éleveur, et d'un bénévole de la LPO Ardèche, M. Nicolas Parrain. A ce moment-là, la chargée de mission a pris connaissance plus en détails du projet de l'éleveur, accompagné par la LPO Ardèche. L'idée est de créer une placette d'équarrissage naturel collective, qui servirait aux éleveurs du secteur. M. Groll a déjà pré-identifié 6 à 7 éleveurs qui seraient intéressés par le projet. La chargée de mission a proposé de se renseigner sur les aspects réglementaires et administratifs d'un tel projet, ce qu'elle a fait en s'entretenant avec Mme Reme de la DDCSPP.

Une seconde réunion a été organisée, le 17 décembre 2019, sur le secteur pressenti pour l'installation de la placette, en présence de Florian Veau (LPO Ardèche, spécialiste des vautours), Franck Groll, Nicolas Parrain, André-Claude Crumière (gestionnaire de l'ENS de la Boissine) et Manon Eudes. Cette réunion a permis de constater que la zone pré-identifiée est adaptée au regard des vautours. Florian Veau a proposé que la LPO assure le portage administratif et technique de ce projet, et essaye de le présenter début 2020 en « Commission placette ». D'ici là, chacun a avancé sur certains points. La chargée de mission a proposé de présenter le projet au Maire de Rompon car ce type de projet nécessite l'avis de la commune concernée. Celle-ci s'est donc entretenue avec le maire de Rompon, M. Yann Vivat afin de lui présenter ce projet et ses intérêts (soutien au pastoralisme, solution naturelle d'équarrissage et peu couteuse, aspects éco-touristiques des vautours...). Celui-ci a indiqué vouloir prendre le temps de la réflexion et de la discussion avec son conseil municipal avant de transmettre

un avis. Un avis favorable en est ressorti et une réunion sur site s'est tenue le 2 septembre 2020 afin de concrétiser la démarche. La chargée de mission Sophie Coste-Durieux n'a pas pu y participer mais elle suit le projet si sa participation est souhaitée. Elle a pu en discuter avec M. Yann Vivat et M. Florian Veau en octobre 2021 et M. Yann Vivat devait finaliser la partie administrative du projet.

En février 2023, une visite sur site a eu lieu avec Florian Veau de la LPO, l'éleveur Franck Groll et la chargée de mission Natura 2000. Le projet avance et Florian Veau se mettra en lien avec Yann Vivat, maire de Rompon, pour valider la mise en place de la placette d'équarrissage. Des réunions de sensibilisation seront aussi à prévoir.

La placette d'équarrissage doit prendre effet courant 2024.



Photo 1 : emplacement du projet de placette d'équarrissage à Rompon

2) Futurs projets

La chargée de mission a présenté, lors du Comité de pilotage local du 8 mai 2022, la volonté de s'associer à la reprise de ce projet de valorisation du village du Vieux-Rompon qui est de réaliser un diagnostic architectural et historique, rénover et mettre en valeur, en faire un lieu de partage et d'économie locale. De nouvelles actions liées à Natura 2000 peuvent tout à fait aider à accompagner ce projet global à travers, notamment, des panneaux de sensibilisation, la signature de la charte Natura 2000 sur le plateau de Rompon, la mise en œuvre de mesures de gestion par le contrat Natura 2000.

En 2021, les communes de Rompon et de Le Pouzin ont signé la charte Natura 2000 pour les parcelles communales. En 2022, des panneaux de sensibilisation ont été installés.

En 2024, il n'y a pas de nouveaux projets compte tenu du contexte de gouvernance qui doit changer en 2025. Toutefois, une visite de site a été organisée à l'occasion de la fête de la nature (cf. détails dans la partie « communication, sensibilisation et information » du bilan d'activités).

3) Fermeture de la grotte de Tourange

L'entreprise COLAS, en charge de l'exploitation de la carrière d'Alissas a proposé comme mesure de compensation la fermeture de la grotte de Tourange à Chomérac. Le suivi des espèces de chiroptères a été confié à la LPO Drôme/Ardèche. La chargée de mission Natura 2000 a été associée à ce projet en début d'année 2023 (elle a aidé à trouver le nom des propriétaires) et invitée à la réunion qui s'est

tenue à la mairie du Pouzin le 30 novembre 2023 pour discuter des modalités notamment avec les spéléologues qui souhaitent continuer à avoir un accès.

En 2024, la Colas a obtenu le nouvel arrêté préfectoral pour la carrière CMSE d'Alissas. L'étude de faisabilité de la fermeture de la grotte de Tourange devrait commencer l'année prochaine avec un inventaire des chiroptères qui devrait être réalisé par Anne Metaireau de la LPO en janvier et printemps 2025.

6. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La chargée de mission est en lien avec les agents du service rivière. Il est admis des deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site Natura 2000 B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie de Le Pouzin et la CAPCA. Ainsi, la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.

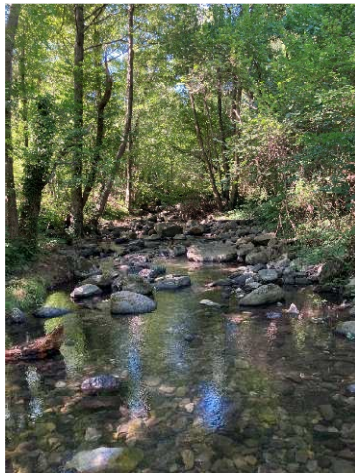


Photo 2 : la Bayonne

Effacement de seuils (Action « HAB 1 » du DOCOB)

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils sur la rivière Ouvèze ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation. Toutefois, les travaux portés sur le seuil de la Mûre ont été réalisés en 2021. Six mois après les travaux, une augmentation d'espèces d'odonates d'intérêt communautaire ont été observées, à savoir l'agrion de mercure et la cordulie à corps fin.

Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il en existe de nombreux sur le Mézayon qui posent des problèmes d'assecs estivaux. Une étude sur ces seuils générateurs d'assecs (Rochemaure, Saint-Ange, la Selve, Pré du Roi...) lancée par la CAPCA, s'est poursuivie jusqu'au premier trimestre 2022 et a abouti à des propositions en sélectionnant des seuils. Les trois suivants ont été sélectionnés : pré du roi, la selve et Rochemaure. Un cahier des charges techniques de travaux va être réalisé par le prestataire. L'étude s'est terminée en 2023 avec le rendu d'un rapport contenant un projet de travaux au niveau DCE pour chacun des trois seuils sélectionnés. En 2024 le travail s'est axé sur l'effacement à venir du seuil de Selve.

ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet

a) Carrière Delmonico-Dorel au Pouzin : déviation du sentier

Le carrier Delmonico-Dorel prévoit de continuer d'exploiter la carrière du Pouzin ce qui induit de déplacer le sentier qui longe actuellement la carrière. Le sujet est très complexe dans la mesure où cela implique la destruction d'habitats d'intérêt communautaire prioritaire et qu'il y a des vestiges de monuments historiques dans le secteur.

En 2024, les discussions sont toujours en cours sur la possibilité de dévier le sentier.

b) Etude géosite de la Jaubernie

Un premier COPIL s'est tenu le 14 avril 2022 à la mairie de Coux. L'objectif était de présenter le projet de valorisation de la Jaubernie par le PNR des Monts d'Ardèche.

Il a été présenté l'étude de préservation et de valorisation du site des Grottes de La Jaubernie, classé géosite dans le Geopark des Monts d'Ardèche.

Pour cela, afin de définir plus précisément les contours de l'étude, les partenaires identifiés ont été réunis afin de connaître leurs attendus (Coux, PNR, Département, CAPCA, OT CAPCA, LPO, Natura 2000, Associations Archéologique, Géologique et Patrimoine).

Il a été reporté que peu de chauves-souris sont recensées mais le passage humain crée du dérangement.

Il a bien été précisé au cours de la réunion que les grottes ne doivent pas être rendues accessibles du fait de la présence régulière de chauves-souris. La préservation de ces grottes est importante, il s'agit de trouver un équilibre.

Une sortie terrain a eu lieu en février 2023 avec le PNR et élus de Coux. La chargée de mission Natura 2000 a rédigé une partie du rapport sur les chauves-souris qui a été transmise à Nicolas Klee du PNR des Monts d'Ardèche.

Le dossier est toujours en cours en 2024.

c) Fédération d'escalade

La chargée de mission est toujours en lien avec la fédération d'escalade de l'Ardèche avec laquelle elle entretient de bons liens.

Elle est allée sur le site d'escalade du Chat Gourmand, le 7 mars 2024 avec Damien Le Turdu, pour vérifier les enjeux avant le rééquipement du site.

Elle est intervenue lors d'une formation le 9 avril 2024 pour sensibiliser les stagiaires à la politique Natura 2000.

2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations

- La chargée de mission continue d'être sollicitée pour donner son avis sur un projet de pose de panneaux photovoltaïques à proximité du site Natura 2000, secteur des Gras du Pouzin à proximité des gorges de la Payre. Il y a eu trois réunions en 2023 avec les élus et l'entreprise Cévennes energy. L'entreprise s'est voulue rassurante sur le fait que ce ne serait pas un seul îlot de panneaux et ce ne serait pas 50 hectares au total (Le projet couvrirait moins d'une vingtaine d'hectares). Il n'y aurait pas non plus de terrassement et en termes de travaux, des camions monteraient sur le plateau mais pas de convoi exceptionnel. Les travaux d'aménagement seraient « légers » et dureraient sur une totalité de 6 mois. Par contre, un îlot de panneaux, c'est minimum 5 hectares clôturés. Ils ont assuré que la faune arrivait à passer les clôtures.

La chargée de mission se pose la question de l'utilisation de la zone du plateau par la faune (oiseaux, chauves-souris, insectes). Cette zone fait sans doute office de couloir entre les gorges et ensuite le plateau de Rompon. Quel impact auraient des panneaux photovoltaïques ? Pour le moment il existe trop peu de recul en zone naturelle pour anticiper les éventuelles menaces. Il existe aussi la problématique habitats naturels (présence de chênaies d'intérêt communautaire, peut être des pelouses à orchidées sur le secteur, etc...) qui seraient potentiellement grignotés/détruits.

La chargée de mission a aussi expliqué que le taux de chargement des ovins qui pâtureraient serait à étudier (trop d'animaux peut avoir un effet sur la modification de la composition chimique du sol et induire trop de piétinement).

La phase d'étude qui serait lancée avant toute concrétisation du projet durera sur une année entière avec des suivis sur chacune des saisons.

Mais quid d'une année non représentative d'un point de vue météo ou autre ?

Ils ont expliqué qu'il ne leur était pas possible de refaire une étude complète une deuxième année. Cela est trop coûteux.

Un séminaire concernant les installations de panneaux photovoltaïques et chauves-souris s'est tenu en septembre 2023. La chargée de mission Natura 2000 a participé.

Elle a également suivi un atelier sur les outils pour concilier énergies renouvelables et biodiversité, sujet traité lors des rencontres biodiversité et territoires à Montpellier le 12 décembre 2023.

Les deux chargées de mission sont ensuite allées sur le terrain avec Cévennes Energy le 19 décembre 2023 afin de bien visualiser les parcelles envisagées pour ce projet même si tout n'est pas encore ficelé fin 2023.

Il y a eu deux réunions début 2024 auxquelles Sophie Coste-Durieux a participé et a de nouveau questionné sur la pertinence d'installer des panneaux photovoltaïques en zone naturelle.

Cévenne energy a organisé avec Amanda Cocquelet une réunion avec le bureau d'étude en charge de l'étude d'impact. L'objet de ce rendez-vous portait sur les mesures d'accompagnement. L'animatrice a demandé à ce que la réflexion soit poussée concernant le maintien de la diversité spécifique et des corridors écologiques.

Des comptes rendus ont été transmis à Yann Vivat, Maire de Rompon, afin qu'il puisse avoir un retour d'un point de vue atteinte à la biodiversité étant donné que ce type de projet est impactant.

Il est important que le projet soit suivi en 2025 par le Conservatoire des espaces naturels.

3. Veille locale et alerte

Sans objet

AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site

a) Connaissance des odonates

La chargée de mission a réalisé une veille sur la Payre mais n'a pas eu l'occasion d'aller sur d'autres secteurs compte tenu de la météo pluvieuse au printemps.

Il s'agira en 2025 de poursuivre le suivi suite à l'étude de 2023 menée par le prestataire Guillaume Aubin.

b) Reptiles, amphibiens et insectes

Une étude a été menée par la LPO sur le plateau de Rompon en 2024 afin d'identifier les habitats potentiels de reptiles. Cette première étude a permis de cartographier la présence de milieux favorables à la présence d'une dizaine d'espèces de reptiles (voir en annexe). Cet état des lieux servira de base pour la suite de l'étude visant à un inventaire voire une étude de suivi des espèces effectivement présentes. Cette action est donc à poursuivre d'ici 2025 ou 2026.

c) Chiroptères

La chargée de mission Natura 2000 et Amanda Cocquelet ont réalisé une veille d'une matinée dans le secteur des grottes de la Jaubernie au printemps 2024 mais aucune chauve-souris n'a été vue.

Pour la Réserve naturelle régionale de réseau de grottes à chauves-souris Drôme/Ardèche dont la grotte de Meysset fait partie, la LPO réalise des suivis annuels et le plan de gestion est validé.

En ce qui concerne la protection des chauves-souris, l'entreprise COLAS qui exploite la carrière d'Alissas a proposé, comme mesure de compensation, de fermer la grotte de Tourange à Chomérac. Plusieurs échanges ont eu lieu avec la chargée de mission Natura 2000 au cours de l'année 2023 et une réunion s'est tenue à la mairie du Pouzin le 30 novembre 2023 où les modalités ont été discutées avec la LPO et les parties prenantes concernées. Ce dossier est à suivre en 2025.

d) Suivi dans les gorges de la Payre et les cinq ponts

Plusieurs sorties ont été réalisées à nouveau en 2024 avec l'observation, en janvier, d'un couple de Grands-Ducs aux Cinq Ponts en face de l'ancienne carrière.

Du côté des gorges de la Payre, le suivi a été moins concluant mais sa présence est toujours avérée.

Plusieurs sorties de veille ont été réalisées tout au cours de l'année.

e) Suivi sur le plateau de Rompon

La chargée de mission Natura 2000 réalise une veille régulière sur le plateau.

Un suivi sur les reptiles a été initié en 2024. Une première étape consistait à rechercher les habitats potentiels. Il sera important de poursuivre cette action avec un inventaire voire une étude de suivi pour améliorer les connaissances du site.

Plusieurs sorties de veille ont été réalisées tout au cours de l'année.

f) Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

En 2024, la chargée de mission a continué l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle avait préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version n'a pas encore été présentée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

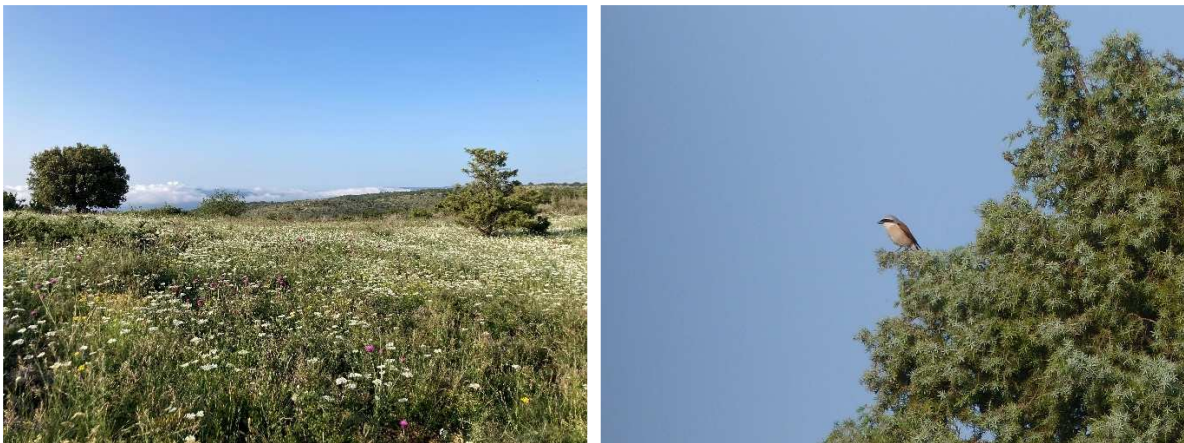
Et en vue du transfert de la gestion au Conservatoire des espaces naturels antenne Drôme / Ardèche, plusieurs documents de suivi ont été préparés.

g) Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

Participation au programme STOC-EPS

En 2024, la chargée de mission a réalisé le suivi. Elle a été accompagnée par sa collègue, Amanda Cocquelet puis, sur une session, par Laurie Pourquier, gestionnaire de l'Espace naturel sensible de la Boissine.

Les données ont bien été transmises sur faune AURA.



Photos 3 et 4 : plateau de Rompon (Sophie Coste-Durieux) et pie-grièche écorcheur (Amanda Cocquelet)

h) Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale a vu le jour en 2019. Elle a été officiellement créée en juin 2019 et co-gérée entre la LPO et l'ONF. Un comité consultatif pour valider le plan de gestion s'est tenu en mai 2023 auquel la chargée de mission Natura 2000 a participé.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très complet sur les chiroptères de cette cavité. La chargée de mission peut les contacter afin de participer aux comptages ou obtenir les données actualisées.



Photo 5 : Grotte de Meysset, panneau d'information

i) Suivi de la Gesse blanchâtre – ENS de la Boissine

Suite à une réunion avec l'ENS de la Boissine et le CBN du Massif central en 2022 sur la présence de l'espèce floristique de la Gesse blanchâtre, il avait été demandé à la chargée de mission Natura 2000 de poursuivre ce suivi.

Elle y est allée à quatre reprises au printemps 2023 et elle a pu observer l'espèce en floraison le 20 avril. Elle était accompagnée de sa collègue Amanda Cocquelet et d'un stagiaire en BTS GPN, Quentin Astier.

En 2024, la chargée de mission y est allée à deux reprises dont une fois avec Laurie Pourquoiier, gestionnaire de l'ENS de la Boissine, et l'espèce n'a pas été recensée. C'est peut-être lié à une météo pluvieuse au printemps qui a pu favoriser d'autres espèces.



Photo 6 : Gesse blanchâtre

j) Ecrevisse à pattes blanches

Les effectifs d'écrevisse à pattes blanches diminuent grandement sur le site Natura 2000 mais aussi dans l'ensemble du département de l'Ardèche.

La chargée de mission a participé à un comité de suivi organisé par la fédération de pêche de l'Ardèche le 26 mars 2024.

Il est important de continuer à suivre ce comité en 2025.

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION

1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Animations scolaires et centres de loisirs

En 2024, plusieurs animations ont eu lieu et notamment avec sa collègue Amanda Cocquelet, auprès de classes scolaires, du centre de loisirs du Pouzin, de la fédération de pêche de l'Ardèche.

La chargée de mission a également participé à l'accueil de deux classes à la mairie du Pouzin pour présenter Natura 2000 et la biodiversité.



Photo 7 : animation jeune public

b) Opération de nettoyage

Les deux chargées de mission Natura 2000 ont participé à l'opération "J'aime la Nature Propre". Cette initiative participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature est pilotée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution. Cette initiative s'est déroulée le week-end du 16 et 17 mars dans de nombreuses communes en France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement.

Au Pouzin, c'est l'ACCA qui a organisé la matinée du samedi 16 mars et près de vingt participants ont répondu présent. Le Maire du Pouzin, Christophe Vignal et deux élus se sont associés à cette action.

Ce sont près de 400 kg de déchets qui ont été ramassés sur différents secteurs et notamment dans les sites Natura 2000 à Printegarde et dans les gorges de la Payre.

c) Fête de la nature

En 2024, la chargée de mission Natura 2000 a organisé une sortie sur le plateau de Rompon en lien avec la LPO Drôme Ardèche sur la thématique des petites bêtes le 25 mai 2024. Les maires du Pouzin et de Rompon étaient présents.



Photo 8 : fête de la nature 2024

2. Actions médiatiques

a) Exposition Natura 2000 itinérante Drôme/Ardèche

En 2024, les chargées de mission Natura 2000 ont fait éditer trois panneaux pour chacun des sites Natura 2000 animés par la mairie du Pouzin permettant ainsi de compléter l'exposition Drôme Ardèche.

k) Articles, site internet, médias et lettre d'information

Plusieurs articles sont parus en 2024 (cf. en annexes) :

- Visite des écoliers à la mairie du Pouzin
- Journée ramassage des déchets avec la Fédération de chasse de l'Ardèche et l'ACCA du Pouzin
- Fête de la nature 2024
- Articles dans les bulletins municipaux du Pouzin et de Rompon en fin d'année

Le site internet est mis à jour régulièrement : <http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

Enfin, trois infolettres sont parues en 2024 (cf. annexes).

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Stratégie nationale pour les aires protégées

La chargée de mission suit les évolutions de la Stratégie nationale pour les aires protégées. Elle a suggéré que la protection des gorges de la Payre pourrait être renforcée pour, au moins, le périmètre déjà en site Natura 2000. La chargée de mission en a notamment discuté avec le Maire et Elu à l'environnement du Pouzin et le Maire de Rompon qui ont compris la démarche et les enjeux.

Ce secteur est aujourd'hui encore assez préservé de l'impact humain mais il n'est pas à l'abri de potentiels projets qui pourraient voir le jour afin de le rendre plus accessible au grand public. Le grand public bénéficie déjà d'une voie douce à l'aval qui permet d'avoir un beau point de vue sur ce patrimoine naturel et il serait regrettable d'impacter le paysage au cœur même des gorges.

L'idée n'est pas une mise sous cloche mais plutôt de renforcer la protection afin d'empêcher de faciliter son accès sans interdire les activités déjà existantes (escalade, pêche, pâturage du côté de St Symphorien sous Chomérac qui permet de maintenir les pelouses calcicoles) qui ne semblent pas avoir d'impacts négatifs sur la biodiversité alentour (par exemple, le hibou Grand-Duc est entendu et vu chaque année. Le suivi de cette espèce a d'ailleurs été renforcé depuis 2021).

L'outil qui paraîtrait le plus adapté serait l'arrêté de protection de biotope ou des habitats naturels.

La cartographie des habitats a d'ailleurs été mise à jour récemment et l'habitat prioritaire 7220-Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) a été inventorié (il n'apparaissait pas dans le DOCOB).

Côté espèces, et notamment oiseaux, mis à part le Hibou Grand-Duc, le Circaète Jean-le-Blanc est présent sur le secteur ainsi que l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe ou encore la Fauvette passerinette et la Pie-grièche écorcheur en élargissant un peu aux garrigues alentour (données envoyées par Florian Veau de la LPO). La LPO indiquait que le Monticole bleu devait aussi être présent, mais il n'y a pas de donnée dans Faune-Ardèche (sans doute dû à un manque de prospection).

Il est également important de noter la présence avérée du castor (de nombreuses traces, les pêcheurs avaient vu une hutte), de la loutre (on observe régulièrement des épreintes), l'agrion de mercure (observé pas plus tard que cet été) et des chiroptères (inventaire mené en 2017 avec remise du rapport en 2019 par la LPO).

Sophie Coste-Durieux- et Amanda Cocquelet ont assisté à la réunion du 27 juin 2024 et du 17 octobre 2024 organisée par la DDT Ardèche. Cette proposition a bien été mise dans la liste de sites mais n'est pas prioritaire à ce stade.

2. Espace naturel sensible de la Boissine

La chargée de mission est en lien avec la gestionnaire Laurie Pourquier depuis sa prise de poste en 2023.

Elle a assisté au dernier comité de suivi qui s'est tenu le 17 juin 2024.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE

1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus

Le comité de pilotage s'est tenu le 12 mars 2024 à la mairie de Coux. Une visite de site a ensuite été proposée aux participant(e)s aux grottes de la Jaubernie. Nicolas Klee du PNR des Monts d'Ardèche a animé la visite de terrain.

2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics

Sans objet

MISES A JOUR DU DOCOB

Comme indiqué plus haut dans les mesures de suivi, en 2024, la chargée de mission a continué l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle a préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version serait intéressante à présenter à la Région AURA et au prochain COPIL.

Elle a aussi préparé un document concernant les actions prévisionnelles pour les années à venir afin de faciliter la reprise de l'animation par le Conservatoire des espaces naturels antenne Drôme/Ardèche.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE

1. Rapport d'activité annuel
2. Renseignement de SIN2

DIVERS / AUTRES

1. Participation aux journées du réseau N2000

- a) Réseau Natura 2000

Plusieurs webinaires ont été proposés par la mission inter-réseaux Natura 2000 et la Région Auvergne Rhône-Alpes auxquels la chargée de mission a participé.

Sophie Coste-Durieux et Yann Vivat, maire de Rompon et Président du comité de pilotage, ont participé à la deuxième édition du congrès national des élus Natura 2000 qui s'est tenu du 24 au 26 juin 2024 à Bussang dans les Vosges.

- b) Fonctionnement de la structure

En interne à la mairie de Le Pouzin, la chargée de mission Natura 2000 entretient de bonnes relations professionnelles avec les autres agents, par exemple avec les services comptabilité et ressources humaines au moment des demandes de solde, les services techniques dans le cadre de projets particuliers (ex. l'installation des passages canadiens et de panneaux de sensibilisation sur le plateau de Rompon).

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux.

c) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps pour :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité,
- Traitement des mails,
- Participation aux réunions d'équipe de la mairie de Le Pouzin,
- Installation de nouveaux équipements et entretien équipement (GPS, carburant, véhicules, ordinateurs...).

d) Formations professionnelles

Cette année, la chargée de mission Sophie Coste-Durieux a suivi une formation en visio, avec l'OFB, Natur'adapt sur la thématique du changement climatique.

e) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet

Sophie Coste-Durieux a accompagné sa collègue, Amanda Cocquelet, sur ses différents suivis tout au long de l'année : suivi des oiseaux hivernants, STOC EPS, roselière, Blongios nain, odonates et migrateurs sur Printegarde, animations grand public avec les associations Paléodécouvertes et Biodiversité, les Canaux de Valence au fil de l'eau.

Elles ont aussi rencontré leur homologue côté PNR Camargue en janvier 2024.



Photos 9 et 10 : ZPS de Printegarde

f) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, participe, en tant que membre « expert », au groupe de travail national de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.

La Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN a pour objectif de promouvoir une approche positive de la conservation en valorisant les espaces protégés français (y compris les sites Natura 2000) à l'échelle internationale.

Cette initiative, appelée à devenir une référence mondiale, promeut une approche positive de la conservation, et vise à reconnaître, encourager et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'espaces naturels protégés.

Un groupe interdisciplinaire a été créé en 2013, dans le cadre des activités de la Commissionaires protégées du Comité français de l'UICN, a pour missions de :

- Représenter en France le groupe focal de l'UICN et l'ensemble des acteurs liés à l'Initiative de la Liste verte
- Elaborer une stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'initiative de la Liste verte en France
- Adapter les standards de la Liste verte dans le contexte français et, contribuer à leur évolution à l'échelle internationale
- Promouvoir la Liste verte auprès de toutes les parties prenantes
- Contribuer au processus global de l'Initiative de la Liste verte en facilitant le partage d'expériences

Sophie Coste-Durieux a participé, de 2013 à 2018, en tant que membre de l'équipe du Comité français de l'UICN, à l'évaluation de l'efficacité de gestion d'espaces naturels protégés pour l'établissement de la Liste verte.

Depuis 2019, elle fait partie du groupe de travail en tant que membre « expert ». Cette position l'a amenée, en tant que chargée de mission Natura 2000 en région Ile-de-France entre 2018 et début 2020, à apporter son expérience de terrain au sein de ce groupe. Elle a été amenée à accompagner la candidature d'un site Natura 2000 en 2020.

Dans le cadre de ses missions à la mairie de Le Pouzin, elle continue à suivre ce groupe de travail. Il permet de suivre les avancées du réseau espaces protégés au niveau national et cela permettrait également de valoriser les sites Natura 2000 ardéchois et drômois.

Elle a participé, en 2024, à plusieurs réunions du groupe de travail.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2024

Action	2021	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Poste d'animation du site	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 1 : Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique	En cours	Service rivière CAPCA	/
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Plan Pastoral Territorial (Région, Europe, Rompon, Le Pouzin)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	Réalisé sur le secteur Boissine, en cours sur le secteur du Plateau de Rompon réalisé en 2024	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Département qui a financé une étude
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 8 : Réaliser un inventaire sur les odonates	Une étude complète réalisée en 2023	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 10 – Réaliser un suivi de la flore remarquable du site et complément de cartographie d'habitats	Réalisé	Ingénieurs écologues	ETAT et FEADER
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM 2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2022 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2024 – B25

Le temps de travail (en heures) de la chargée de mission Sophie Coste-Durieux a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous. Elle a quitté son poste le 8 septembre 2024 et a pris 6,5 jours de congés sans solde (soit 52 heures qui sont déduites au total).

Liste des Objectifs de développement durable	Nombre d'heures
1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche	213,25
2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche	196,5
3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif	419,75
TOTAL (1^{er} janvier au 8 septembre 2024)	829,5

Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux

Liste des actions Natura 2000	Nombre d'heures
0.1 arrêt maladie	
0.2 congés	224
congés sans solde	52
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires	
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000	
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers	
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc	3,5
1.1.3 contrat natura 2000 nini.	
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site	
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte	
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)	
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat	
1.5 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles	
suivi des signatures des adhésions à la charte	
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)	
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions	
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires	
2.3 Participation /promotion de mesures foncières	
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	
2.5.1 Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	
2.5.2 Projets de soutien au pastoralisme	
2.5.2.1 Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)	
2.5.1.2 Réalisation d'un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture (plateau de Rompon)	
2.5.3 Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur Boissine	
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique	6,5
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	6,5
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	9
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	

3.3 Veille locale et alerte	6,5
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques	11,5
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	75,75
4.1.1 Amélioration des connaissances sur les reptiles	
4.1.2 Amélioration des connaissances sur les amphibiens	
4.1.3 Complément de cartographie des habitats et espèces végétales	
4.1.4 Etude inter-sites chiroptères (LPO Drôme)	
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	18
4.3.1 Participation au suivi national des oiseaux communs STOC-EPS	10,25
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	
4.3.3 Suivi de la population des fauvettes paludicoles reproductrices sur le site	
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)	43
5.1 préciser les actions réalisées	
5.1.1 réunions d'information grand public (conférences, réunions, ...), journée événementielle	5
5.1.2 réunions d'information élus, conseils municipaux	
5.1.3 propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	
5.1.4 Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	75,25
5.1.5 Médias divers (site web, articles de presse...)	52,75
5.1.6 Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	
5.1.7 Terres de Nature	
5.1.8 Valorisation Grand Prix Natura 2000	
5.1.9 Sur les Pas des Huguenots	
5.1.10 Plaquette site Natura 2000	
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	
Accompagnement et aide à la décision auprès du gestionnaire	
6.1 préciser les programmes concernés	

conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	18,5
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	85
convocation copil préparation du copil, secrétariat	
présentation en copil du bilan d'activité	
présentation en copil du programme pour l'année en cours	
groupes de travail sur xxxxx	
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance	
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	
Recherche de financements : ETAT	
Recherche de financements : FEADER	
Planification / gestion du temps	
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	21,25
proposition de modification du docob	
9. Suivi de la mise en ouvre du Docob /Bilan d'activité	
bilan annuel des actions et de l'animation du site	
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	
9.1 Rapport d'activité annuel	59
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	
10. Divers /Autres frais	1
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	36
échanges avec des sites européens	
échanges avec les sites limitrophes	68,5
10.2 Autres	32,5
stage, colloques	
10.2.2 Participation aux Grands Prix Natura 2000 France	
10.2.3 Echanges avec la DDT	
10.2.4 Fonctionnement au sein de la structure	
Coordination d'équipe interne	12,5
Réunions de service	
Réunions avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	11,5
10.2.5 Gestion des mails	78,75
10.2.6 Temps relationnel partenaires	6,75

10.2.7 Bibliographie	9
10.3 formations	65,75
TOTAL	1105,5

Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux

Monsieur le Maire de Rompon,
Président du Comité de Pilotage du
site B25
Le 23/12/2024

Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice
Le 23/12/2024

Yann VIVAT

Christophe VIGNAL




ANNEXES

ANNEXE 1 : compte rendu du COPIL 2024

ANNEXE 2 : Les infolettres 2024

ANNEXE 3 : Exemples d'articles publiés en 2024

ANNEXE 4 : Etude cartographique des habitats de reptiles sur le plateau de Rompon

ANNEXE 1 : Compte rendu du Comité de pilotage du 12 mars 2024



Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL

DU 12 MARS 2024 EN LA SALLE DU CONSEIL A LA MAIRIE DE COUX

Compte-rendu rédigé par : Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000

Etaient présent(e)s matin et/ou après-midi :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
VIVAT	Yann	Mairie de Rompon	Maire et Président du Comité de pilotage
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Elu délégué à l'environnement
GIGON	Christine	Mairie de Coux	Elue
VOLLE	Stéphane	Mairie de Coux	Elu
VINCENT	Stéphane	Ligue pour la protection des oiseaux, antenne Drôme-Ardèche	Gestionnaire de la Réserve naturelle du réseau de grottes à chauves-souris Drôme/Ardèche
OLIVIER	Morgane	Région Auvergne Rhône-Alpes	Chargée de mission territoires Drôme et Ardèche du Sud
LE TURDU	Damien	Comité Territorial Ardèche de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade	Cadre technique
RIOU	Bernard	Association Paléodécouvertes	Président d'honneur
MAITREPIERRE	Adrien	Fédération de chasse de l'Ardèche	Animateur de l'Espace Naturel Sensible « Roc de Gourdon et contreforts du Coiron »
FESCHET	Robert	Fédération de chasse de l'Ardèche	Administrateur FDC07
POURQUIER	Laurie	Département de l'Ardèche	Chargée de mission Espaces Naturels Sensibles
SAUSSAC	Alexandre	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	Technicien de rivières
NADAL	Déborah	Syndicat mixte du Coiron au Rhône	Responsable
BERNARD	Alain	Syndicat mixte du Coiron au Rhône	Président
GRIVAUD	Martine	Direction départementale des territoires de l'Ardèche	Chargée de mission Natura 2000 biodiversité
MERCHAT	Etienne	AAPPMA La Loche	
BLANC	Denis	AAPPMA La Loche	
PENEL	Sébastien	Association Castor et Homme	Président
KLEE	Nicolas	PNR des Monts d'Ardèche	Chargé de mission Tourisme Coordinateur Géoparc UNESCO
GUIRAUD	Marie	PNR des Monts d'Ardèche	

MARIJON	David	Office Français de la Biodiversité	Agent
SEGUIN	Pierre	Office Français de la Biodiversité	Agent
DESCORMES	Hadrien	Delmonico-Dorel	Responsable développement foncier
BENEFICE	Christine	Mairie de Privas	Elue et représentant Mr Valla, Maire de Privas
COCQUELET	Amanda	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000
COSTE-DURIEUX	Sophie	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000

Etaient excusé(e)s :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
DUBOSC	Jérôme	ACCA Le Pouzin	Président
LADET	Alain	FRAPNA Ardèche	Expert scientifique
PASTUREL	Bruno	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes (antenne Ardèche)	
BEAUMES	Claudette	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre	Présidente
FRESSARD	Jessica	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
BEILLON	Nicolas	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
ARSCA	François	CAPCA et mairie de Chomérac	Président de la CAPCA et maire de Chomérac
DESCHAUX	Joël		Propriétaire
ROUCHOUSE	Marjolaine		Propriétaire
CHAREYRE	Sandrine	Mairie de Saint-Priest	Maire
ISSARTEL	Gérard		Expert scientifique
AMRANE	Olivier	Conseil départemental de l'Ardèche	Président
BOUTIN	Mathieu	CEN antenne Drôme/Ardèche	Responsable d'antenne
VIGUIER	Raphaël	DREAL AURA	Chargé de mission
LEMOINE	Solène	CEMEX granulats Rhône Méditerranée	
PARRAIN	Nicolas		Expert scientifique
VIGNAL	Christophe	Mairie Le Pouzin	Maire
CHEVALIER	Guillaume	PNR des Monts d'Ardèche	Chargé de mission ENS/Natura 2000
		Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	
MALIQUE	Florent	RTE – GMR Cévennes	
WAUQUIEZ	Laurent	Région AURA	Président
LOPEZ	Mariève	Région AURA	
THELEMAQUE	Elise	Fédération de pêche de l'Ardèche	Directrice adjointe

La présentation power-point du Comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<http://romponouvezepayre.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres et personnes informées pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion :

- Accueil de la Maire de Coux
- Mots d'introduction du Président, Yann Vivat
- La démarche Natura 2000 et votre territoire
- Bilan de l'animation depuis décembre 2022 (dernier Comité de pilotage) et projets en cours
- Point d'information de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche – Stéphane Vincent, LPO Drôme/Ardèche
- Point d'information de l'Espace Naturel Sensible de la Boissine – Laurie Pourquier, Département de l'Ardèche
- Présentation de l'ENS Roc de Gourdon et contreforts du Coiron - Adrien Maitrepierre, Fédération de chasse de l'Ardèche
- Perspectives - projets à venir
- Visite de sites : grottes de la Jaubernie avec Nicolas Klee et Marie Guiraud du PNR des Monts d'Ardèche

Compte rendu :

Stéphane Volle, élu à la mairie de Coux accueille les membres et participant(e)s au Comité de pilotage. Il remercie les membres pour leur présence et partage l'intérêt des élus pour les grottes de la Jaubernie.

Yann Vivat, Président du Comité de pilotage et maire de Rompon, introduit la séance en remerciant la commune de Coux pour son accueil, la mairie du Pouzin et les chargées de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, pour leur investissement dans cette démarche.

• La démarche Natura 2000 et votre territoire

La chargée de mission Natura 2000 rappelle les principaux éléments définissant la démarche Natura 2000.

Il est également rappelé que Natura 2000 est à présent piloté par la Région Auvergne Rhône-Alpes et Yann Vivat indique que les financements ne sont pas assurés pour l'année 2025. L'animation devrait être reprise par le Conservatoire des espaces naturels antenne Drôme/Ardèche.

En ce qui concerne le territoire, le périmètre du site Natura 2000 est rappelé à travers cette cartographie :

Delmonico-Dorel va exploiter la partie de la carrière sur laquelle est positionnée le chemin historique menant au couvent des chèvres. Il existe de nombreux enjeux : Natura 2000, monuments historiques, chemins de randonnée, accessibilité pour les chasseurs et secours. Les discussions sont toujours en cours concernant le tracé à privilégier car l'enjeu principal concerne l'impact sur les habitats d'intérêt communautaire, et notamment prioritaires, les espèces protégées comme les reptiles. Hadrien Descormes, responsable développement foncier chez Delmonico-Dorel, précise qu'une étude est en cours par le carrier afin de co-construire ce projet avec les différentes parties.

- Accompagnement d'un potentiel projet de parc photovoltaïque à proximité du site Natura 2000 : ce projet déjà présenté au dernier Comité de pilotage pose toujours des questions quant à son impact sur la biodiversité. Sophie Coste-Durieux précise que plusieurs études scientifiques ont émergé depuis ou sont en cours et expliquent les impacts que peuvent avoir de tels installations sur la nature. Yann Vivat indique que les chargées de mission Natura 2000 sont de vraies ressources pour les élus afin d'analyser les enjeux liés à ce type de projet. L'enjeu climatique face à l'enjeu environnemental est complexe. Dominique Gérard, élu à la mairie du Pouzin, alerte sur le non-sens de couper une forêt, des arbres, pour installer des panneaux photovoltaïques. Le Pouzin n'est toutefois plus concerné par ce projet qui concerne essentiellement Rompon à présent.
- Accompagnement de la fédération départementale d'escalade : Damien Le Turdu, cadre technique au Comité Territorial Ardèche de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade présente le topoguide qui recense tous les itinéraires d'escalade. La volonté des élus était d'enrichir ce topoguide avec un volet touristique et un volet sensibilisation en promouvant les espèces locales et les aires naturelles protégées en concertation avec les chargées de mission Natura 2000. Les échanges ont été fluides avec Sophie Coste-Durieux.
- Projet de valorisation des grottes de la Jaubernie : Il a également été présenté au dernier Comité de pilotage. Il avait été expliqué que l'accessibilité au public est primordiale pour prétendre à une reconnaissance par l'UNESCO. Il existe beaucoup de sollicitations médiatiques qui jusque-là ont été déclinées pour des raisons principalement de sécurité. L'idée est d'anticiper l'aménagement et de l'accueil du public face à une augmentation avérée de la fréquentation. L'objectif de l'aménagement serait aussi d'apporter du contenu d'information au grand public et aux habitants. Un travail sera réalisé sur l'accès aux grottes qui seront sélectionnées en fonction des enjeux chauve-souris et géologiques. Il convient de rappeler que l'ensemble du site est privé (plusieurs propriétaires concernés). La commune de Coux anime un comité de pilotage à ce sujet auquel la chargée de mission Natura 2000 est associée. Bernard Riou, de l'association Paléodécouvertes, précise qu'une partie de la dalle présente des fossiles. Une visite de site est proposée à la suite de cette matinée en salle.

- Projet de fermeture de la grotte de Tourange à Chomérac : il s'agit d'une mesure de compensation de la carrière d'Alissas exploitée par la société COLAS. Stéphane Vincent, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux antenne Drôme-Ardèche, précise que l'idée est de proposer un encadrement et une limitation de la présence du public et spéléologique dans cette grotte (en respectant les périodes sensibles). Les différentes étapes vont se dérouler progressivement. Il souligne la concertation qui est mise en place et à laquelle la chargée de mission Natura 2000 est associée. Bernard Riou, de l'association Paléodécouvertes, indique que cette grotte présente un intérêt géologique.

Les différents projets menés par la chargée de mission depuis décembre 2022 sont ensuite détaillés. Présentation, diapositives 31 à 46 :

https://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/romponouvezepayre.n2000.fr/files/2024-03/PPT_COPIIL_B25_2023%202024_VF.pdf

La chargée de mission Natura 2000 laisse ensuite la parole à Stéphane Vincent de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, pour faire un point sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche dont il est gestionnaire.

Présentation, diapositives 50 à 66 :

https://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/romponouvezepayre.n2000.fr/files/2024-03/PPT_COPIIL_B25_2023%202024_VF.pdf

Yann Vivat est étroitement associé à la réserve car elle se situe sur la commune de Rompon et se superpose au site Natura 2000.

L'objectif de cette réserve naturelle est de sensibiliser et de préserver avec la recherche d'une fonctionnalité écologique entre les grottes.

Il est prévu une extension en 2024 pour ajouter des grottes majeures à ce réseau.

La parole est ensuite laissée à la nouvelle gestionnaire de l'Espace naturel sensible de la Boissine, Laurie Pourquier pour faire le point.

Présentation, diapositives 68 à 73 :

https://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/romponouvezepayre.n2000.fr/files/2024-03/PPT_COPIIL_B25_2023%202024_VF.pdf

Enfin, l'Espace naturel sensible Roc de Gourdon et contreforts du Coiron nouvellement activé est présenté par son gestionnaire à la Fédération de chasse de l'Ardèche, Adrien Maitrepierre.

Présentation, diapositives 75 à 78 :

https://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/romponouvezepayre.n2000.fr/files/2024-03/PPT_COPIIL_B25_2023%202024_VF.pdf

- **Point divers**

Bernard Riou, de l'association Paléodécouvertes, demande où en est la mise en place de la placette d'équarrissage chez Franck Groll, éleveur à Rompon.



Sophie Coste-Durieux précise que le dossier avance et qu'elle devrait être active avant l'été. C'est la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Florian Veau, qui suit le projet.

A la fin de cette partie en salle du Comité de pilotage, la chargée de mission Natura 2000 invite les personnes qui se sont inscrites pour la sortie de la visite des grottes de la Jaubernie à s'y rendre pour partager un pique-nique offert par la Mairie du Pouzin.

Le Parc naturel des Monts d'Ardèche présentera ensuite le projet de valorisation des grottes sur le terrain.

CONTACT

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

Madame Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Maire de Rompon,
Président du Comité de pilotage

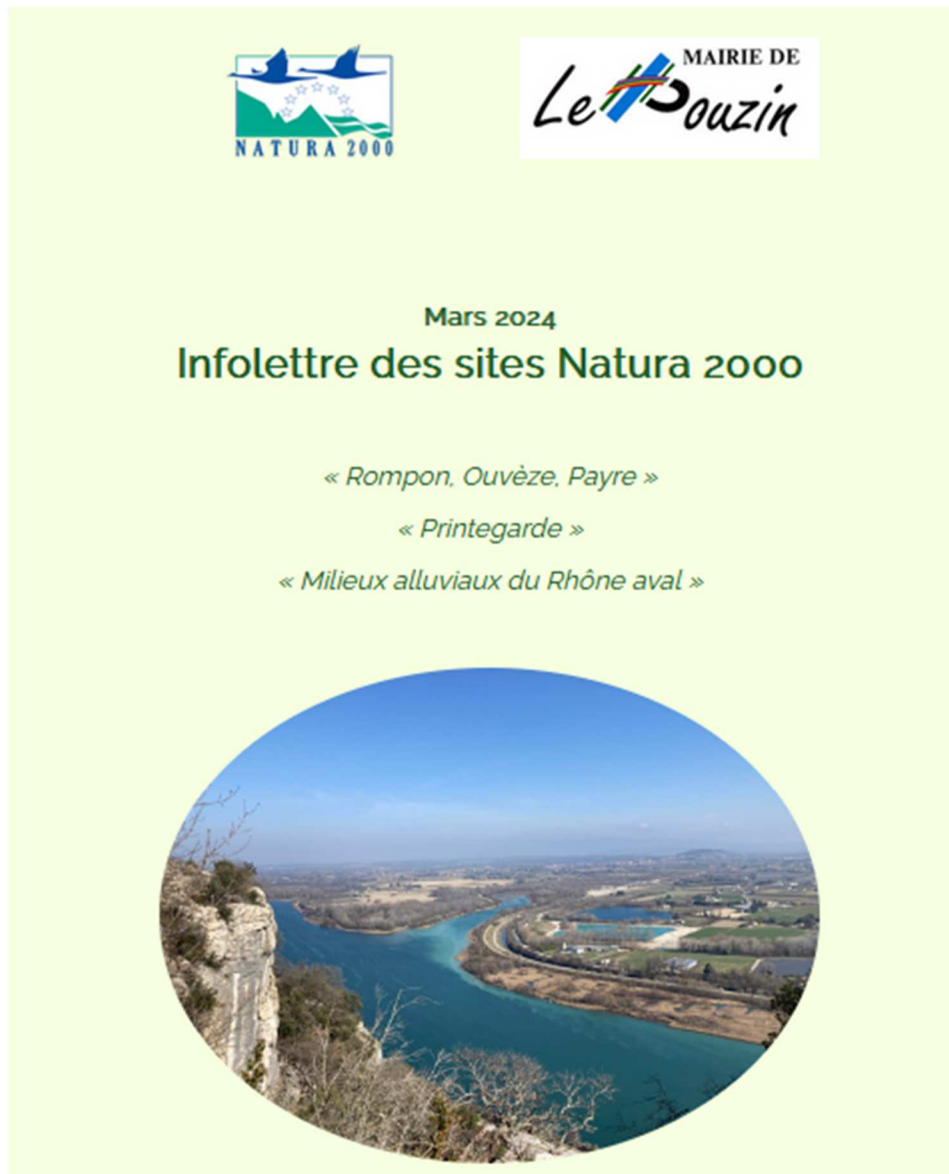
Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice

Yann VIVAT

Christophe Vignac

ANNEXE 2 : Les infolettres 2024

Infolettre mars 2024 : [cliquez ici](#)



Nous avons le plaisir de vous envoyer la première infolettre de l'année 2024 concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

Ce début d'année a été marqué par la tenue des comités de pilotage qui ont permis de réunir les acteurs du territoire de chacun des sites. Ils ont été riches en échanges et sont le témoin d'une politique qui a du sens localement afin de protéger notre patrimoine naturel.

Plusieurs actions ont également eu lieu avec des sorties sur différentes thématiques permettant de sensibiliser un large public.

L'année 2024 démarre aussi avec des suivis d'espèces car à chaque saison, la biodiversité reste active et mérite une surveillance assidue.

Enfin, cette infolettre se clôturera par un article concernant la trame verte et bleue qui vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie. Depuis 2007, cette démarche inscrit la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à améliorer notre cadre de vie et l'attractivité résidentielle et touristique.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



Christophe Vignal



Yann Vivat

Actualités

Comités de pilotage



Credit photo : Comité de pilotage des sites du Rhône / S. Coste-Durieux



Credit photo : Comité de pilotage du site 'Rompon, Ouvèze, Payre', visite du site de la Jaubernie / S. Coste-Durieux

Comme chaque année, les **comités de pilotage (COPIL) des sites Natura 2000 ont réuni les acteurs du territoire pour une présentation du rapport d'activité** de l'année passée et pour échanger autour de sujets divers.

Les comités de pilotage des sites « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde » se sont tenus le 15 février à Cruas et ont réuni 37 personnes. Le temps de présentation et d'échanges en salle se sont suivis d'une visite du chantier CNR qui vise à la renaturation des berges du Rhône et à la réouverture de la lône de Gouvernement sur cette même commune. Retrouvez la présentation et le compte-rendu de cette réunion sur la page internet : milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr

Le comité de pilotage du site « Rompon Ouvèze Payre » a été organisé à Coux le 12 mars et a accueilli 26 personnes. Après la présentation des actions menées en 2023, les participants se sont rendus aux grottes de la Jaubernie où le Parc naturel des Monts d'Ardèche a présenté le projet de valorisation du site. Vous pouvez consulter les différentes présentations et le compte-rendu sur la page internet : <https://romponouvezepayre.n2000.fr/site/site-2>

Bilans d'activités 2023

En complément des éléments présentés en COPIL, retrouvez en ligne le détail de l'animation des sites Natura 2000 pour l'année 2023 dans les rapports d'activités téléchargeables :

- [Printegarde](#)
- [Milieux alluviaux du Rhône aval](#)
- [Rompon Ouvèze Payre](#)

Natura 2000 en action

Sortie avec l'association Paléodécouvertes sur Printegarde



Credit photo : S. Coste-Durieux

L'association Paléodécouvertes a fait appel aux chargées de mission Natura 2000 afin d'animer la sortie découverte de leur assemblée générale le 27 janvier. Ils ont choisi le site Natura 2000 de Printegarde.

Paléodécouvertes a pour objectif la valorisation du Patrimoine Naturel, la diffusion des sciences et la sensibilisation à l'environnement.

Une balade commentée sur la thématique du Rhône, ses habitats naturels et les oiseaux qui y séjournent a été proposée. Ces sorties sont toujours l'occasion de rencontrer un nouveau public souvent passionné de nature et avec qui les échanges sont riches.

Opération de nettoyage de la nature avec la Fédération de chasse de l'Ardèche et l'ACCA du Pouzin



Credit photo : Gérard Fornier

Les deux chargées de mission Natura 2000 ont participé à l'opération **"J'aime la Nature Propre"**. Cette initiative participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature est pilotée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution. Cette initiative s'est déroulée le week-end du 16 et 17 mars dans de nombreuses communes en France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement.

Au Pouzin, c'est l'ACCA qui a organisé la matinée du samedi 16 mars et près de vingt participants ont répondu présent. Le Maire du Pouzin, Christophe Vignal et deux élus se sont associés à cette action.

Ce sont près de 400 kg de déchets qui ont été ramassés sur différents secteurs et notamment dans les sites Natura 2000 à Printegarde et dans les gorges de la Payre.

Fête de la nature 2024 :
rendez-vous le 25 mai (gratuit et sur inscription)



Le site Natura 2000 «Rompon-Ouvèze-Payre», situé en Ardèche, présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) inféodés à ce territoire. Il s'agit d'une véritable mosaïque d'habitats autant diversifiés que connectés.

A l'occasion de la fête de la nature 2024, **nous vous invitons le 25 mai matin**, à venir à la découverte du plateau de Rompon. Ses pelouses sèches et ses prairies représentent les habitats d'intérêt communautaire principaux sur le site et abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec une grande variété de petites bêtes et d'oiseaux.

Un spécialiste de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sera présent pour nous parler et nous faire découvrir cette faune typique de ces milieux.

Cette sortie se fait sur inscription (une vingtaine de personnes) et est gratuite.

[Retrouvez les informations clés ici](#)

Mieux connaître le territoire

Suivi des hivernants : les effectifs des oiseaux d'eau durant l'hiver 2023-2024 est au plus bas



Credit photo : Grands commensaux dans la brume / S. Coste-Durieux

Depuis 2019 qu'elles réalisent ce suivi, **les animatrices constatent d'année en année une diminution des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants sur Printegarde**. En 2023, les effectifs du comptage de janvier ont montré un déficit de -83% par rapport aux effectifs moyens dénombrés les 5 dernières années. A l'échelle nationale, le bilan du comptage Wetland (comptage international hivernal des zones humides) montre la même tendance pour les canards et les foulques notamment.

Dans un article de La Provence paru le 19 février 2024, le spécialiste des canards en Camargue Monsieur Mathieu Guillemain explique que le **changement climatique modifie les aires de répartition des canards mais aussi les dates auxquelles les migrations ont lieu**. Certaines espèces comme le canard Colvert ne descend plus jusqu'à nos régions du sud est de la France pour passer l'hiver. D'autres encore migraient originellement jusqu'au sud du Sahara mais s'arrêtent aujourd'hui sur nos terres. Le changement climatique ne semble pas être le seul responsable. Les activités humaines pourraient affectées certains canards notamment les canards dits plongeurs.

Pour plus d'info, veuillez consulter l'article en ligne : [cliquez ici](#)

Suivi des reptiles sur le plateau de Rompon



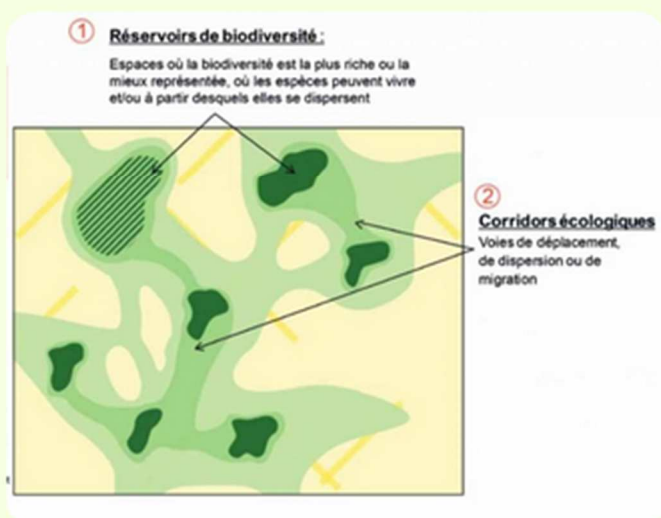
Credit photo : Lézard à deux raies - Jean-Baptiste Buis

Depuis la création du site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre", aucun inventaire exhaustif sur les reptiles n'a été réalisé. Les suivis qui ont toutefois été effectués par la précédente animatrice ont permis de comprendre le potentiel d'accueil du plateau de Rompon avec la découverte de plusieurs espèces. La quasi totalité des reptiles est aujourd'hui protégée en France.

En 2024, une étude sur les reptiles sera menée sur ce secteur par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Elle a pour objectif d'améliorer la connaissance de ces espèces en recherchant les secteurs de présence potentielle. Elle permettra également de définir leur état de conservation et de cibler des objectifs de gestion pour maintenir/améliorer leurs habitats de vie. Les reptiles occupent une place essentielle dans l'écosystème et sont gages d'un environnement stable et sain. Ils consomment et régulent les populations de petits mammifères (campagnols, souris...) et d'insectes, évitant leur pullulation. Il est donc essentiel de pouvoir suivre ces populations sur le plateau de Rompon.

La préservation de la biodiversité, gage d'une bonne qualité de vie

La Trame Verte et Bleue : QUESAKO ?



Credit photo : PNR d'Armorique

Au cours de leur cycle de vie, de nombreuses espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer pour se nourrir, se reproduire, ou encore s'adapter au climat. Avec l'urbanisation, la construction de routes, de barrage sur les cours d'eau ou l'extension des pratiques agricoles et forestières intensives les paysages sont fragmentés, entravant leur déplacement.

La Trame Verte et Bleue est un outil de gestion qui consiste à identifier sur le territoire les continuités écologiques, c'est-à-dire les milieux terrestres et aquatiques (d'où la trame VERTE et BLEUE) abritant des espèces sauvages. Ces zones de refuges forment ce qu'on appelle des réservoirs de biodiversité qui doivent être interconnectés entre eux par des corridors écologiques, soit les voies de circulation des espèces.

Pour mettre en œuvre la Trame Verte et Bleue les documents d'urbanisme comme le schéma de cohérence territoriale (SCoT) le plan local d'urbanisme (intercommunal) (PLU(i)) permettent d'intégrer les enjeux régionaux de biodiversité dans l'aménagement et la gestion des territoires.

Concrètement, il s'agit de replanter des haies végétales sur les bords des champs ou d'entretenir les prairies par l'agropastoralisme dans les milieux agricoles. Dans les espaces verts urbains l'arrêt des produits phytosanitaires et la gestion des bandes herbeuses par fauche tardive vont favoriser les insectes. Au-dessus des autoroutes, l'aménagement « déco-ponts » permet le passage de la faune sauvage. Sur les cours d'eau, les barrages faisant obstacles aux poissons peuvent être court-circuités par des passes à poissons pour permettre aux espèces migratrices de circuler par exemple.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Où à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezepeyre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél : 04 75 63 81 48



Infolettre juillet 4 : [cliquez ici](#)



Juillet 2024

Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »

« Printegarde »

« Milieux alluviaux du Rhône aval »



La diane crédit photo: Sophie Coste-Durieux

Nous avons le plaisir de vous envoyer l'infolettre avant la période estivale concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

Le printemps, saison des suivis faunistiques et floristiques, a été riche en observations qui ont pu être partagées avec le grand public et les écoles. Il est essentiel de communiquer, sensibiliser nos concitoyens à travers ces moments de partage conviviaux.

Enfin, cette infolettre se clôturera par un article concernant la trame noire qui vise à préserver la faune et la flore nocturnes. Si la pollution lumineuse et ses effets commencent à être connus, il est important de rappeler qu'elle cause de nombreuses perturbations notamment par la fragmentation des habitats naturels. Des solutions existent à toutes les échelles pour y remédier.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



Christophe Vignal
Maire du Pouzin



Yann Vivat
Maire de Rompon

Actualités

Webinaire d'information du réseau Natura 2000 Auvergne Rhône-Alpes



Le 24 mai dernier, l'équipe Natura 2000 de la Région Auvergne Rhône-Alpes a réuni en visioconférence les animateurs/rices de sites Natura 2000 pour leur partager les dernières actualités du réseau.

En ce qui concerne notre territoire, les principales informations à retenir sont les suivantes :

- il est à présent possible de programmer les actualisations de Documents d'objectifs ainsi que de prévoir des contrats Natura 2000 sur les territoires,
- l'équipe au sein du Conseil Régional est en cours de consolidation avec des recrutements en cours,
- en ce qui concerne les comités de pilotage, il est possible que les présidents actuels puissent se représenter pour le prochain mandat.

Le prochain webinaire aura lieu début juillet.

Congrès national des élus Natura 2000



Crédit photos : Sophie Coste-Durieux

Du 24 au 26 juin s'est tenue la deuxième édition du Congrès national des élus Natura 2000. Plus de 200 personnes, dont de nombreux élus, se sont réunies pour échanger sur les contributions du réseau Natura 2000 à la restauration de la nature, alors que l'Union européenne s'est dotée tout récemment d'un règlement ambitieux en la matière.

Le réseau Natura 2000 aura un rôle majeur à jouer pour restaurer nos milieux naturels et nos espèces. L'opportunité est forte pour les territoires que ce soit pour améliorer le cadre de vie des citoyens, pour gérer la ressource en eau, pour favoriser l'adaptation au changement climatique, pour promouvoir une agriculture respectueuse de la nature, etc. Les élus locaux seront au cœur pour adapter la restauration aux réalités de leurs territoires et pour embarquer tous les acteurs en ce sens.

Merci à la Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires et au Parc naturel régional des Ballons des Vosges pour l'organisation de ce Congrès. Merci également à la commune de Bussang pour l'accueil.

Natura 2000 en action

Animations de sensibilisation



Crédit photo : Gérard Fornari



Crédit : club de canoë kayak de Le Pouzin

Comme chaque année, une partie du printemps est dédiée aux animations de sensibilisation.

A Printegarde, l'association des canaux de Valence et le club de canoë kayak du Pouzin ont pu visiter le site par voie terrestre pour la première et par voie aquatique pour la seconde. A cette occasion il a été rappelé de l'importance de respecter de la quiétude des espèces d'oiseaux au cours de cette période de nidification.

Par ailleurs, lors de la fête de la nature, une sortie animée par la LPO sur les oiseaux et les « petites bêtes » a accueilli une vingtaine de personnes sur le plateau de Rompon.

Plusieurs classes de primaires ont également découvert la biodiversité du bord du Rhône à Bourg-Saint-Andéol.

Enfin deux visites de la Mairie du Pouzin par les scolaires a permis d'expliquer la politique Natura 2000 et la présence d'espèces protégées autour de la commune.

Installation des nouveaux panneaux de Printegarde



Crédit photo : A. Cocquelet

Collaboration avec la fédération de pêche de l'Ardèche



Crédit photo : S. Coste-Durieux

Deux actions de sensibilisation en collaboration avec la fédération de pêche de l'Ardèche ont eu lieu. Les animatrices ont participé à la rédaction de panneaux d'information à l'attention du grand public et des pêcheurs pour rappeler les enjeux des sites Natura 2000 en lien avec la préservation des milieux aquatiques. L'animatrice du site « Rompon, Ouveze, Payre » a également été conviée à des sorties de sensibilisation organisées par la fédération de pêche pour expliquer aux scolaires la politique de Natura 2000.

Mieux connaître le territoire

Suivi des prairies de Châteauneuf-du-Rhône



Crédit photo : A. Cocquelet

Les pelouses alluviales sont des milieux naturels qui originellement s'implantaient naturellement sur les bancs de graviers charriés au fil des crues. Autrefois entretenues par les pratiques pastorales, elles sont aujourd'hui en fort déclin lié à l'embroussaillage. Le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente quelques reliques de ces pelouses comme à Châteauneuf-du-Rhône. Depuis 2020, une mesure d'accompagnement portée par la CNAIR permet la restauration et l'entretien d'un total de 1ha de pelouse sur ce site. Les travaux annuels de fauche et de gestion du Robinier faux-acacia portent leurs fruits avec le retour des orchidées (typiques de ce milieu). La Diane (voir photo d'introduction de cette infolettre) une espèce de papillon d'intérêt communautaire profite aussi du retour de la plante sur laquelle elle pond ses œufs.

La préservation de la biodiversité, gage d'une bonne qualité de vie

La Trame Noire : *QUESAKO ?*

Suite à la présentation de la Trame verte et bleue dans la [lettre d'information numéro 7](#), définissons dans cette rubrique les bénéfices de la Trame noire.

La pollution lumineuse, qui fait référence à l'éclairage artificiel, perturbe la faune et la flore nocturnes notamment par la fragmentation de leurs habitats naturels.

Par exemple, les oiseaux et les insectes nocturnes se repèrent et s'orientent en fonction des étoiles ou de la lune. Ils sont attirés par ces sources lumineuses artificielles et perdent leurs repères. Au contraire, d'autres espèces comme les chauves-souris fuient la lumière, et ces installations constituent pour elles des barrières quasiment infranchissables qui fragmentent leur habitat. La présence de lumière artificielle perturbe également le cycle de vie des êtres vivants et a notamment un effet sur la saisonnalité des végétaux.

Pour lutter contre ces effets, la démarche de Trame noire a été mise en œuvre avec pour objectif de préserver ou restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne.

Comme pour la Trame Verte et Bleue, la Trame noire peut-être intégrée dans les documents d'urbanisme comme le schéma de cohérence territoriale (SCoT), -le plan local d'urbanisme (intercommunal) (PLU(i)). Ils permettent d'intégrer les enjeux régionaux de biodiversité dans l'aménagement et la gestion des territoires.

Pour agir, l'association France Nature Environnement propose une charte de bonnes pratiques composée de cinq piliers (schéma ci-dessous) et associée à un guide pratique.

[> pour en savoir plus.](#)



« Repenser l'éclairage, c'est agir sur l'ensemble des facteurs qui régissent l'éclairage »

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Où à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

TÉL : 04 75 63 81 48



Infolettre Décembre 2024 : [cliquer ici](#)



Décembre 2024
Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »



C'est avec émotion que nous vous adressons cette infolettre. La fin d'année approche et avec elle une lueur de changement pour les trois sites Natura 2000 animés par la Mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage depuis 2020 et 2018.

Après 15 ans en tant que structure animatrice de 3 sites Natura 2000, la Mairie du Pouzin se voit passer le flambeau au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de la Drôme-Ardèche et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Vous retrouverez à la fin de cette infolettre une rétrospective de ces 15 années d'animation.

En parallèle de la transmission de l'animation aux deux nouvelles structures, les chargées de mission ont poursuivi leurs actions de sensibilisation, de suivis de la faune à travers notamment une étude reptiles sur le plateau de Rompon et l'accompagnement des porteurs de projets.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



Christophe Vignal
Maire du Pouzin



Yann Vivat
Maire de Rompon

Actualités

Changement de structure animatrice pour les trois sites Natura 2000

Nous vous en parlions dans les précédentes infolettres, la compétence Natura 2000 a été transférée de l'Etat aux Régions. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule région de France à avoir souhaité refondre le système en place depuis plus de 30 ans. Sur le territoire cela s'est traduit par le regroupement des sites Natura 2000 sous le toit de structures ciblées : la Région elle-même, les Parcs Naturels Régionaux, Réserves naturelles ou encore les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN).

A compter du 1er janvier 2025, l'animation du site de "Rompon, Ouvèze, Payre" sera reprise par le CEN Drôme-Ardèche, et celle des deux sites du Rhône par la Région en tant que sites emblématiques. Ce changement sera officialisé lors d'un vote au prochain COPIL. La présidence des COPILs sera également remise au vote.

Les chargées de mission ont porté une attention particulière à la transmission des informations pour assurer une reprise rapide et efficace de l'animation des 3 sites.

Les bilans d'activité annuels disponibles en ligne !

En cette fin d'année, retrouvez les bilans d'activité annuels retraçant les actions menées en 2024 :

> [Pour Printegarde](#)

> [Pour Milieux alluviaux du Rhône aval](#)

> [Pour Rompon Ouvèze Payre](#)

Bilans de réalisation des documents d'objectifs

Chaque site Natura 2000 possède son propre document d'objectifs. Il s'agit du document de gestion sur lequel s'appuie les animateurs pour mener leurs actions de préservation. Une mise à jour tous les dix ans est préconisée pour réévaluer les enjeux de biodiversité et les facteurs d'impacts.

Cette année les animatrices ont dressé un bilan de réalisation des documents d'objectifs des trois sites Natura 2000. Ce bilan fait office d'évaluation de mi-parcours pour le site "Rompon Ouvèze Payre". Pour les deux sites du Rhône, la mise à jour des documents de gestion (respectivement de 2004 et de 2007) a été initiée en 2019. Avec la crise sanitaire puis l'annonce de la loi 3DS, ce travail a été repoussé puis mis en stand-by.

Ces bilans de réalisation seront pour le CEN et la Région des outils précieux pour reprendre l'animation des sites et initier en priorité la mise à jour des objectifs et des actions de gestion.

Natura 2000 en action

Actions de sensibilisation et nettoyage des berges du Rhône en canoë-kayak



Les animatrices Natura 2000 ont réalisé en juillet des animations auprès des enfants gardés par le centre-socio culturel du Pouzin. Au programme : apprendre à reconnaître des empreintes des animaux et comprendre l'impact des activités humaines sur les espèces animales et végétales.

Au mois de septembre Amanda Cocquelet a participé à une sortie de nettoyage des berges du Rhône organisée en partenariat avec le club de canoë kayak du Pouzin labellisé "gardien des rivières". A cette occasion, TV07 a réalisé un reportage sur cette belle initiative. Cette matinée a permis de ramasser de nombreux déchets prisonniers dans la végétation et les aménagements des berges. L'occasion également de sensibiliser les adhérents au club.

> [Pour voir le reportage](#)

De nouveaux panneaux pour les randonneurs sur le plateau de Rompon



Lorsque l'on se promène en pleine nature, il n'est pas toujours facile de savoir si l'endroit est protégé. Dans le site Natura 2000 'Rompon Ouvèze Payre', le plateau de Rompon propose de nombreux chemins de randonnées. Des nouveaux panneaux ont été installés aux entrées du site pour informer les marcheurs de la présence d'espèces animales et végétales et des gestes simples pour participer à la préservation des habitats naturels. Ces panneaux participent à sensibiliser les différents usagers de l'importance de minimiser notre impact en milieu naturel pour continuer à profiter longtemps de la beauté des paysages.

Mieux connaître le territoire

Résultats de l'étude reptiles sur le plateau de Rompon



Une étude sur les reptiles du plateau de Rompon a été réalisée par la Ligue de Protection des Oiseaux à l'automne. Elle s'inscrit dans le plan de gestion du site de 'Rompon, Ouvèze, Payre'. Cette année la 1ère phase de l'étude consistait à cartographier les habitats favorables à la présence des espèces de reptiles. Le plateau de Rompon présente une grande variété de milieux utilisés par les reptiles pour chasser, thermo-réguler ou encore s'abriter. La prochaine étape de l'étude s'appuiera sur cet état des lieux pour réaliser un inventaire et une cartographie précise des espèces présentes. Ces connaissances sont primordiales pour veiller à maintenir une gestion respectueuse des habitats naturels.

[>Consultez ici le rapport de la 1ère phase de l'étude](#)

Rétrospective des 15 ans d'animation des sites Natura 2000



-  **3** sites Natura 2000
-  **5** animateurs qui ont assuré la gestion des sites
-  **400 800€** de fonds avancés par la Mairie du Pouzin pour assurer la gestion des sites
-  **245** membres des COPILs et acteurs du territoire
-  **10** études scientifiques conduites sur les sites
-  **3** mises à jour de cartographie d'habitats
-  **4** chartes et **2** contrats Natura 2000 signés avec des acteurs du territoire
-  **100** journées de sensibilisation

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter l'animatrice des sites Natura 2000 :

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou consultez les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezeze@yre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél : 04 75 83 81 48



Coux

Le comité de pilotage Natura 2000 au travail

Le site de "Rompon, Ouvèze, Payre" qui fait partie du réseau Natura 2000 depuis 2006 a réuni son comité de pilotage (copil) en mairie de Coux. Il constitue le plus vaste réseau de sites naturels protégés au monde et englobe 18 communes ardéchoises, principalement situées dans la vallée de l'Ouvèze et s'étend sur plus de 1000 hectares.

Cette réunion a été présidée par Yann Vivat, maire de Rompon et en présence des élus couxois, Stéphane Volle et Christine Gignon ainsi que Dominique Gérard, élu en charge de l'agriculture et de l'environnement au Pouzin.

L'objectif de ce copil qui se réunit une fois par an était de présenter les projets à venir. Plusieurs sujets ont été discutés concernant l'animation du site Natura 2000 à travers l'accompagnement des porteurs de projets : fédération d'escalade, carrière Delmonico-Dorel, une étude de parc photovoltaïque à proximité du site Natura 2000, le projet de valorisation des grottes de la Jaubernie, les suivis biodiversité avec une vigilance apportée concernant la cohabitation avec les activités humaines.

Le comité de pilotage s'est montré très vigilant quant à la préservation de la biodiversité. Les aires protégées superposant le site Natura 2000 ont également pu présenter les pro-



Le site de "Rompon, Ouvèze, Payre" fait partie du réseau Natura 2000.

jets qui les lient à Natura 2000 telles que la réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-souris Drôme/Ardèche, les espaces naturels sensibles de la Boissine et du Roc de Gourdon, les contreforts du Coiron.

● Une étude sur les reptiles

Concernant les autres projets en 2024, une étude sur les reptiles sera menée sur le plateau de Rompon avec pour objectif d'améliorer la connaissance de ces espèces protégées en recherchant les habitats pouvant leur être favorable, en définissant leur état de conservation et cibler les objectifs de gestion pour ces habitats. Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations sur le plateau de Rompon, territoire favorable à leur développement.

Sensibiliser les populations est aussi une priorité en favorisant les animations avec le grand public, écoles, centres de loisirs, fédération d'escalade de l'Ardèche, fédération des chasseurs...

La réunion s'est poursuivie avec une visite aux grottes de la Jaubernie. Un temps a également été pris en fin de réunion pour évoquer le changement d'animation en 2025. La Région Aura a récupéré la gouvernance des sites Natura 2000 depuis le 1^{er} janvier 2023 avec une refonte du système existant depuis 30 ans. L'animation des trois sites Natura 2000 dont celui de Rompon, Ouvèze, Payre, gérés par la mairie de Le Pouzin, devrait être reprise par le conservatoire des espaces naturels antenne Drôme/Ardèche.

● **Brigitte Dumas**

Le Pouzin • La chasse aux déchets sauvages a été fructueuse



Les participants avant le départ, avec un gros du bataillon de chasseurs.

Dans le cadre de la 4^e édition de la journée citoyenne de nettoyage "J'aime la nature propre" organisée par la fédération nationale des chasseurs (FNC), l'association communale de chasse agréée (ACCA) du Pouzin en partenariat avec la municipalité a participé pour la première fois à cette opération. Samedi 16 mars, Jérôme Dubosc président de l'ACCA avait réuni les chasseurs au quartier Lili Moins pour une matinée de chasse inaccoutumée. Une vingtaine de participants, des chasseurs, des habitants, des élus dont le maire et les deux animatrices de Natura 2000 étaient présents. Après avoir reçu les consignes de sécurité, le matériel et rejoint leurs groupes, les participants sont partis à l'assaut des périmètres déterminés notamment aux abords des cours d'eau, Rhône, Payre, Ouvèze, port fluvial, zone du barrage... des secteurs propices aux gestes d'incivilité. En fin de matinée, plus de 50 grands sacs-poubelles remplis de déchets recyclables et un camion de 500 kg d'encombrants destinés à la déchèterie avaient été collectés.

Le Pouzin • Une sortie nature pour découvrir les oiseaux protégés



Les participants venus en famille ont observé les oiseaux migrateurs et écouté les commentaires des deux animateurs.

Dans le cadre de la Fête de la nature, le site Natura 2 000 Rompon-Ouvéze-Payre avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a proposé samedi 25 mai, une sortie sur le plateau de Rompon pour découvrir oiseaux et petites bêtes. Sophie Coste-Durieux chargée de mission Natura 2 000 et Eric Georgeault de la LPO Drôme Ardèche ont encadré cette sortie. Une vingtaine de participants ont emprunté les sentiers à la découverte de ce site protégé, lieu de nidification idéal pour les oiseaux migrateurs. La brume épaisse du matin a rapidement laissé la place à un soleil radieux, ce qui a créé des conditions idéales pour écouter le chant mélodieux des oiseaux et observer quelques espèces protégées. Pendant deux heures les ornithologues du jour ont pu observer passereaux, fauvettes pitchou, la pie-grièche écorcheur... ou encore des rapaces comme le milan noir. Une belle balade ludique, écologique et pédagogique.

Le Pouzin

Une visite pédagogique en mairie pour les écoliers

Dix-sept élèves de la classe CE2/CMI de l'école publique, ont été reçus en mairie par le maire, Christophe Vignal pour une visite guidée, lundi 27 mai. Les écoliers ont d'abord été accueillis sur le parvis, d'où ils ont découvert sur le fronton la devise de la République et les trois drapeaux accrochés au balcon.

Puis, ils ont tous pénétré dans la salle du conseil, pour une première approche pédagogique sur le rôle et les missions du conseil municipal. Le groupe s'est ensuite séparé en trois, pour rencontrer d'autres intervenants et aborder d'autres thématiques. La sécurité routière avec la policière municipale ; l'état civil à l'appui d'un registre



Les élèves avec, à gauche leur institutrice, le maire, Christophe Vignal, et les employés municipaux intervenants.

Photo Le DL/G.B.

de 1899 et un autre d'actualité, où la naissance de quelques-uns y figurait, puis, la mission Natura 2 000 avec ses espaces protégés. Le maire les a reçus dans son bureau, où il a rappelé quelques faits marquants de la

ville, comme les terribles bombardements d'août 1944.

La visite s'est conclue par une collation offerte aux écoliers qui ont reçu un petit fanion avec le blason du Pouzin.

● Galliano Bianchi

Les élèves de l'école publique en visite à la mairie



LE POUZIN

Dans le cadre d'un projet pédagogique visant à les sensibiliser à la citoyenneté et aux institutions, 17 élèves de CE2 et CMI de l'école publique, accompagnés de leur enseignante Hélène Boudoyen, ont été accueillis sur le parvis de la mairie par Christophe Vignal, premier magistrat, afin de découvrir le fonctionnement de leur mairie. Répartis en trois groupes, ils ont chacun tour à tour eu l'opportunité de poser des questions, visiter différents services à commencer par la salle du conseil municipal où se prennent les décisions importantes de la commune, suivi du service d'état civil, lieu où s'enregistrent les naissances, mariages et décès, mais également et c'est assez rare pour une petite commune, un service dédié à la réalisation de cartes d'identité et de

Photo souvenir sur le parvis de la mairie.

Photo : GF

passports biométriques. Au premier étage, ils ont eu droit à la visite du bureau du maire et à un petit cours sur l'histoire de la Marseillaise et de Marianne, figure symbolique de la République française, ainsi que de l'espace environnement avec Natura 2000. Pour terminer, a eu lieu une rencontre avec les services de la police municipale, ses missions, et son rôle crucial dans la sécurité et le respect des lois. Cette visite a offert aux élèves une immersion directe dans les rouages de la vie communale, et leur a permis de comprendre l'importance de leur rôle futur dans la collectivité et la société. Cette initiative est une belle illustration de l'éducation à la citoyenneté.

ANNEXE 4 : Etude cartographique des habitats de reptiles sur le plateau de Rompon

> [Consulter le rapport en ligne](#)



Evaluation et cartographie des habitats d'espèces de reptiles sur le plateau de Rompon

2024

NATURA 2000

SITE FR 8201669

B25 : « Rompon, Ouvèze, Payre »

Parution provisoire : 13 Octobre 2024

Parution définitive du document : 18 Novembre 2024



« Inventaire des reptiles sur le plateau de Rompon, site Natura 2000 FR8201669 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » - 2024

1ERE DE COUVERTURE DU RAPPORT

